

Direction Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Paris

Unité Pédagogique Régionale

Monsieur. Alain BOUSSARIE

Proviseur de l'UPR
alain.boussarie@justice.fr
06.26.31.13.23 - 01.46.15.93.46

Fiche de poste :

**Professeur des écoles
Au Centre Pénitentiaire de Fresnes**

Etablissement :	Unité Pédagogique Régionale de Paris ; localisation : Centre Pénitentiaire de Fresnes
Discipline de poste concernée :	Enseignant premier degré, de préférence spécialisé.
Mission demandée au titulaire du poste :	Placé sous la double autorité du proviseur de l'UPR et de l'TEN ASH et sous l'autorité fonctionnelle du Responsable Local de l'Enseignement, le professeur des écoles dispense des enseignements à destination de détenus majeurs hommes et/ou femmes. Il permet ainsi à la personne détenue de se doter des compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle.
Prise de fonction :	Septembre 2019, première année à titre provisoire
Services :	Temps plein d'enseignement devant élèves, 21 heures. Emploi du temps hebdomadaire réparti sur 4 jours minimum. Participation obligatoire à 3 stages d'une semaine (1 à l'ENAP et 2 à l'INS-HEA)

Activités	Compétences spécifiques	
	Connaissances particulières	Capacités
<p>Enseignement Individualisation. Pédagogie inversée. Tutorat. Évaluation positive. Évaluation par compétences. Bilan de compétences.</p> <p>Éventuellement entretiens individuels parcours arrivants</p>	<p>Textes réglementaires du cadre de référence. Modalités de fonctionnement d'un centre scolaire en maison d'arrêt. Référentiels de différents niveaux : DILF, DELF, CFG, DNB, BAC, DAEU...</p>	<p>Être discret. Enseigner à des adultes. Savoir individualiser sa pratique pédagogique. Savoir programmer un enseignement en modules. Travailler en équipe. Contribuer au soutien à la personne et à l'ouverture aux différentes formes d'accès aux savoirs. S'intéresser aux pratiques relatives à la lutte contre l'illettrisme et au FLE : compétences en FLE ou FLS souhaitées</p>
<p>Éducation Promouvoir les valeurs de la République. Promouvoir le vivre ensemble. Développer l'empathie. Faire prendre conscience des enjeux de l'intégration sociale.</p>	<p>Expériences : - auprès de mineurs en difficulté. - auprès d'adultes - REP ou REP+</p>	<p>Dialoguer, animer un débat et gérer des échanges. Détecter et rendre compte de comportements dangereux (violence, suicide,...)</p>
<p>Travail partenarial Participation au titre de l'enseignement à des activités, des projets socio-éducatifs, culturels, aux activités de la formation professionnelle.</p>	<p>Contexte pénitentiaire. RPE (Règles Pénitentiaires Européennes) Processus d'accueil. Divers partenaires : actions culturelles, sportives, formation professionnelle, travail, santé, associations...</p>	<p>Participer à des projets éducatifs et/ou culturels. Coordonner ses actions d'enseignement, d'éducation avec les partenaires. Capacités relationnelles : écoute, négociation, ... Rendre compte de ses activités au RLE. Savoir justifier ses actions auprès des partenaires.</p>
<p>Coordination, synthèse</p>	<p>Travail en équipe pluridisciplinaire.</p>	<p>Dialoguer, Rendre compte, Expliciter.</p>